



Concours « INNOV'Game by Efrei 2012 »

Règlement

L'Efrei, école d'ingénieur des technologies de l'information et de la communication, sous statut association loi 1901, dont le siège social est situé 30-32 avenue de la République 94815 Villejuif cedex, numéro de SIRET 39889833800023, représentée par Monsieur Frédéric Meunier, directeur, organise, du 19 novembre 2011 au 2 juin 2012, sur son site Internet innovgame.efrei.fr un concours de jeux vidéo destiné aux lycéens et étudiants scolarisés en France métropolitaine, des classes de seconde générale aux 2^{ème} année du cycle Licence.

Article 1 : Thème du concours et catégories

a/ Thème du concours 2012

Pour cette quatrième édition du concours INNOV'Game by Efrei, le thème est : « Les métamorphoses ».

b/ les 2 Catégories du concours INNOV'Game by Efrei 2012

Le concours est destiné indifféremment aux lycéens et aux étudiants, il suit donc des étapes communes (appelées rounds) à l'ensemble des concourants : la première phase consiste en l'imagination d'un univers de jeu ; la seconde phase correspond à la réalisation de cet univers sous plusieurs formes, au choix : Software ou Web ; la dernière phase consiste à mesurer l'implication dans la conception en diffusant le jeu sur le web afin d'obtenir un maximum de joueurs et, pour l'ensemble de l'équipe, à présenter le jeu devant un jury de professionnels.

Les 2 Catégories se définissent de la façon suivante :

- **Software** : un jeu sous forme d'un logiciel installable (PC / Mac/ application mobile ...)
- **Web** : un jeu accessible par navigateur

Le concours s'appuie sur trois valeurs spécifiques :

- **La créativité** : création d'un univers de jeu complet,
- **La logique de l'ingénieur** : réalisation d'un projet avec des contraintes et un environnement défini,
- **La force de conviction** : savoir présenter et vendre son projet.

Article 2 : Éligibilité

Ce concours est ouvert à une seule ou plusieurs équipes de un à quatre lycéens ou étudiants par équipe (lycéens et étudiants sont ci-après dénommés « le ou les participants »), à l'exclusion des élèves, des membres permanents et temporaires, ainsi que des membres de leur famille, de l'EFREI.

Les équipes devront être exclusivement composées de lycéens et d'étudiants, de la seconde générale à la 2^{ème} année du cycle Licence (cf. Article 4, Modalités) étant précisé que le choix de la catégorie est laissé à l'appréciation de l'équipe des participants. Un justificatif (certificat de scolarité, original) sera exigé lors du 3^{ème} round qui se déroulera sur le campus de l'EFREI le 2 juin 2012 et correspond à la date de la remise des prix : le défaut de justificatif d'un seul membre de l'équipe entraînera l'impossibilité de participer au 3^{ème} round et disqualifiera automatiquement l'équipe.

Précisons que tous les membres des équipes retenues pour la finale doivent impérativement être présents le 2 juin 2012, faute de quoi l'équipe entière sera automatiquement disqualifiée. L'obligation de présence n'entraîne aucune compensation financière de la part de l'Efrei : les frais de transports et d'hébergement sont donc entièrement à la charge des participants.

Précisons également que les lycéens et les étudiants, de la seconde générale à la 2^{ème} année du cycle Licence, hors France métropolitaine ne peuvent pas concourir.

Afin d'éviter toute disqualification au 3^{ème} round et garantir la bonne marche de la procédure des qualifications, les responsables du concours INNOV'Game by Efrei peuvent exiger, à tous moments, l'envoi postal des pièces justificatives (certificats de scolarité originaux, photocopie de la carte d'étudiant).

Les lycéens ou étudiants ayant déjà atteint la finale de l'une des deux éditions du concours INNOV'Game, à savoir INNOV'Game 2009, INNOV'Game 2010, INNOV'Game by Efrei 2011 ne peuvent en aucun cas participer à l'édition 2012.

Article 3 : Promotion

La promotion de ce concours se fera notamment sur le site Internet www.siteduzero.com, par la diffusion de courriels et de liens à destination des participants et plus généralement par tous médias.

Le Site du Zéro, partenaire du concours, donne accès à un forum dédié.

Article 4 : Modalités

Pour concourir, les participants doivent :

- consulter et accepter le règlement du concours, son énoncé détaillé et le calendrier sur le site innovgame.efrei.fr ;
- s'inscrire entre le 19 novembre 2011 à 13h00 et le 6 février 2012 à minuit sur le site innovgame.efrei.fr ;
- justifier leur statut pour l'année 2011/2012 - lycéen (seconde générale, première S ou STI ou ES spécialité Mathématiques, terminales S ou STI ou ES spécialité Mathématiques) ou étudiant (1^{ère}, 2^{ème} années du cycle Licence ou apparenté : BTS 1^{ère} et 2^{ème} années, CPGE 1 et 2, 1^{ère} et 2^{ème} années de DUT) en faisant parvenir à l'EFREI une attestation (certificat de scolarité original, photocopie carte d'étudiant) avant la date de clôture des inscriptions et de passage au round 2, le 6 février 2012 ;
- accepter que le site innovgame.efrei.fr et/ou l'Efrei utilisent leurs coordonnées personnelles (adresses courriels Opt in et adresses postales) dans le cadre strict d'un échange d'informations liées au concours ou à l'école d'ingénieur Efrei en général.
- S'engager à respecter la charte informatique de l'Efrei, dans le cas où l'équipe participante est sélectionnée pour participer au round 2. Les différents membres de l'équipe sélectionnée devront faire parvenir la charte informatique signée précédée la mention « Lu et approuvé » avant le samedi 10 mars minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Concours INNOV'Game by Efrei, Efrei, 30-32 avenue de la République 94815 Villejuif cedex.
- respecter scrupuleusement les dates du calendrier pour l'envoi des éléments demandés.

Étant entendu que :

- les participants ont le choix quant à l'utilisation des logiciels à condition qu'ils soient libres d'utilisation ; des liens seront mis à disposition des participants sur le site innovgame.efrei.fr afin de télécharger les logiciels nécessaires ;
- une équipe ne pourra pas excéder quatre personnes ;
- les participants choisissent la catégorie dans laquelle ils désirent concourir et justifient de leur inscription scolaire pour l'année 2011-2012 dans l'une des sections énumérées ci-après : Seconde générale, 1^{ère} S ou STI ou ES spécialité Mathématiques, Terminale S ou STI ou ES spécialité Mathématiques, Licences 1 et 2 des universités, 1^{ère} et 2^{ème} années de BTS, CPGE 1 et 2, DUT

Article 5 : Déroulement du concours, critères d'évaluation et calendrier

Le concours se déroulera en trois parties bien distinctes, trois « rounds ». Tout rendu devra être fait par l'intermédiaire du site présent à l'adresse <http://innovgame.efrei.fr>

A. Round 1 : Créativité

Il s'agit, pour tous, de rendre un dossier décrivant un univers de jeu. Ce dossier contiendra 2 à 5 pages et sera jugé par un jury. Ce document devra impérativement contenir des textes et des images pour illustrer. Les images pourront s'apparenter à des esquisses d'univers et/ou de personnages, voire à des compositions visuelles plus élaborées.

La **créativité** sera évaluée sur plusieurs critères :

- Détails / Profondeur de l'univers
- Originalité
- Forme et présentation du dossier
- Concision / Synthèse
- Correction de la langue (style, orthographe, grammaire...)

Planning

Ce dossier devra être rendu avant le 6 février 2012 (minuit). Les dossiers ayant obtenu plus de 12 points seront annoncés sur innovgame.efrei.fr le lundi 20 février 2012 (minuit).

Notation

L'évaluation de ce dossier permettra d'obtenir de 1 à 20 points, attribués par le jury. Les dossiers ayant obtenu au minimum 12 points seront admis au round 2. Cette étape représentera 30 % de la note finale.

Séances de coaching

Bien qu'une assistance par l'équipe organisatrice du concours soit assurée en permanence sur le forum d'INNOV'Game by Efrei, des séances de coaching sont prévues aux dates et horaires suivants par le biais du chat INNOV'Game by Efrei :

Round 1 : séance du mercredi 11 décembre 2011, de 18h à 21h, durée 3h. – séance du mardi 10 janvier 2012, de 21h à 23h, durée 2h. Ces dates et horaires peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées sur innovgame.efrei.fr et communiquées aux participants.

B. Round 2 : Connaissances informatiques

Réalisation du jeu

Ce round a pour but la réalisation de l'univers imaginé au round 1. Après réception de la charte informatique signée et précédée de la mention « Lu et approuvé » par chaque membre de l'équipe participante, l'équipe INNOV'Game By Efrei transmettra à l'équipe participante la configuration du serveur de l'Efrei sous la forme d'un php info.

- **Web – Libre**

L'objectif est de réaliser un jeu accessible par navigateur que ce soit sur ordinateur, tablette ou encore mobile. De plus, le joueur pourra s'il le souhaite être accessible par Facebook. Le participant aura accès à un espace FTP, un hébergement compatible PHP5 ainsi qu'à une base de données MySQL dans sa version 5 ou supérieure.

A la fin du round 2, l'équipe devra rendre l'ensemble du code écrit, sous forme de code source ainsi qu'un texte explication sur la manière d'installer ce script. Toute question technique sera abordée sur le forum.

Le participant devra mettre en place un code spécifique sur chaque page qui sera fournie. Il inclura un script d'analyse de trafic ainsi qu'un logo INNOV'Game by Efrei.

- **Software**

Le participant devra créer un jeu installable sur machine (Windows, mac ou linux, application mobile...). Toutefois, l'équipe devra au moins avoir une page web visant à télécharger ce jeu. Le participant devra mettre en place un code spécifique sur chaque page web qui sera fourni. Il inclura un script d'analyse de trafic ainsi qu'un logo INNOV'Game by Efrei.

A la fin du round 2, l'équipe devra rendre l'ensemble du code écrit, sous forme de code source compilable ainsi qu'un texte explication sur la manière de compiler le jeu.

Planning

Le round 2 prendra fin le 2 mai 2012 à minuit inclus. Cela signifie que les équipes devront impérativement avoir rendu leurs travaux à cette date.

Notation

Une note sera donnée de 1 à 20 points, prenant en compte les critères suivants :

- Architecture de l'application et complexité des algorithmes utilisés
- Pertinence des technologies / framework utilisés
- Cohérence avec l'univers imaginé lors du round 1
- Organisation et clarté du code-source

Cette étape représentera 30 % de la note finale. Toutes les équipes du round 2 passeront automatiquement au round 3.

Séances de coaching

Bien qu'une assistance par l'équipe organisatrice du concours soit assurée en permanence sur le forum d'INNOV'Game by Efrei, des séances de coaching sont prévues aux dates et horaires suivants par le biais du même forum :

Round 2 : séances du lundi 12 mars de 19h à 21h et du jeudi 5 avril 2012 de 21h à 23h, durée totale : 4h. Ces dates et horaires peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées sur innovgame.efrei.fr et communiquées aux participants.

C. Round 3 : Force de conviction

Ce round correspond à la finale, il implique la présence effective et obligatoire des participants sur le campus EFREI de Villejuif et nécessite :

- La mise en ligne du projet une fois terminé, d'attirer un maximum de visiteurs vers celui-ci. Le nombre de visiteurs et leur « avis » seront des critères appréciés pour le

jugement du round. Pour attirer des visiteurs, le participant pourra, par exemple, activer son réseau et les communautés en rapport avec son univers, communiquer sur son blog, se faire référencer correctement par les moteurs de recherche, en parler autour de lui (famille, école, amis, voisins, cousins...).

- Une présentation orale de l'ensemble de l'équipe présente sur le campus Efrei pour la finale INNOV'Game by Efrei 2012 devant un jury de professionnels. Cette soutenance orale inclut une démonstration, elle portera sur une rapide présentation du projet et justifiera l'ensemble des critères mentionnés ci-dessous (cf. Notation).

Le jeu sera accessible sous l'url suivante : <http://innovgame.efrei.fr/2012/leNomDuParticipant>.

Planning

La fin du round 3 aura lieu le samedi 2 juin 2012. Les horaires seront communiqués ultérieurement sur le site INNOV'Game by Efrei.

Notation :

Les critères "Force de conviction" de l'édition INNOV'Game by Efrei 2012 sont enrichis pour coller au plus près de la réalité professionnelle :

- Prise en main : critère qui évalue l'ergonomie, ici la facilité de l'utilisation
- Look & Feel : critère qui évalue l'esthétique, le design, l'impression générale (sensations agréables, plaisir, attractivité)
- Fun Factor : le plaisir de jouer
- Dépendance : le degré de dépendance au jeu (plusieurs paramètres peuvent y contribuer : nombre de missions, difficulté des missions...)
- Durée de vie : le temps des missions du jeu, l'investissement qu'il implique...
- Fréquentation, nombre de visiteurs : critère objectif qui évalue l'implication du créateur du jeu pour le rendre visible, accessible et qui permet de mesurer sa force de conviction mais aussi sa capacité à mettre en place une stratégie virale.

Afin d'évaluer objectivement le critère de Fréquentation, le jury INNOV'Game by Efrei retiendra :

Pour les projets « Web-Libre » :

- Nombre de personnes venues sur le site (visiteurs uniques : une adresse IP donnée sur un jour)

Pour les projets « Software » :

- Nombre de téléchargements de l'application

Ces critères seront établis à partir d'outils de statistiques provenant de prestataires externes. Les données fournies par ces outils seront directement utilisées, sans traitement spécifique. Les participants au concours INNOV'Game by Efrei donnent leur accord pour l'utilisation de ces critères et s'engagent à ne pas remettre en question les données fournies par ces outils.

- Le téléchargement ne fait plus partie des critères pour mesurer la "Force de conviction"

Cette étape représentera 40 % de la note et sera notée de 1 à 20 points.

Précisons que les concourants sont obligés d'être présents sur le campus pour la finale (3ème round) puisqu'ils doivent - lors d'une présentation orale synthétique - présenter l'ensemble de leur projet et notamment rendre compte des critères liés à la "Force de conviction". Cela

permet au jury de vérifier que les candidats sont bien les auteurs du jeu et, en cas d'absence de l'un des candidats, l'ensemble de l'équipe sera automatiquement disqualifiée.

Séances de coaching

Bien qu'une assistance par l'équipe organisatrice du jeu-concours soit assurée en permanence sur le forum d'Innov'Game by Efrei, une séance de coaching est prévue à la date et aux horaires suivants par le biais du même forum :

Round 3 : séance du jeudi 10 mai 2011, de 19h à 21h, durée 2h. Cette date et ces horaires peuvent faire l'objet de modifications qui seront notifiées sur innogame.efrei.fr et communiquées aux participants.

Article 6 : Exclusions

Tout dossier sera refusé et toute équipe exclue dès lors qu'ils ne répondent pas scrupuleusement aux conditions édictées par le présent règlement.

Article 7 : Délibération et prix

Un jury, composé de professionnels choisis par l'équipe organisatrice du concours INNOV'Game by Efrei se réunira après la finale du samedi 2 juin 2012 afin de déterminer la liste des projets gagnants associés à leurs équipes respectives.

- L'équipe lauréate du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « Software » gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 1000 € pour l'ensemble de l'équipe.
- L'équipe lauréate du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « Web », gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 1000 € pour l'ensemble de l'équipe.
- L'équipe lauréate du second prix du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « Software » gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 500 € pour l'ensemble de l'équipe.
- L'équipe lauréate du second prix du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « web » gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 500 € pour l'ensemble de l'équipe.
- L'équipe lauréate du troisième prix du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « Software » gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 250 € pour l'ensemble de l'équipe.
- L'équipe lauréate du troisième prix du concours « INNOV'Game by Efrei 2012 », dans la catégorie « web » gagnera un ou plusieurs lots d'une valeur globale de 250 € pour l'ensemble de l'équipe.
- Les jeux des équipes lauréates dans chaque catégorie bénéficieront, durant une année, d'une promotion sur : le site INNOV'Game by Efrei, le Site du Zéro, la page Facebook dédiée à l'édition 2012 du concours INNOV'Game by Efrei ainsi que sur le site de l'EFREI, école d'ingénieur des technologies de l'information et de la communication. Compte tenu de sa spécificité, cette dotation ne peut être valorisée.

Étant précisé que les lots ne sont pas interchangeables et que l'équipe INNOV'Game by Efrei se réserve le droit de modifier l'ensemble de ces mêmes lots, elle ne pourra être, en aucun cas, tenue pour responsable.

L'annonce des gagnants et des prix associés aura lieu le 2 juin 2012. Les décisions du jury sont sans appel. La liste des gagnants pourra être consultable sur le site Internet innogame.efrei.fr à partir du 4 juin 2012.

Article 8 : Utilisation des logiciels

Les participants déclarent expressément détenir tous les droits d'utilisation des logiciels qu'ils utilisent pour l'élaboration de leur projet pour participer au présent concours et garantissent l'Efrei contre tout recours ou action qui pourraient lui être intentés à un titre quelconque, à l'occasion de ce concours.

Les participants autorisent gracieusement INNOV'Game by Efrei 2012 et l'Efrei, école d'ingénieur des technologies de l'information et de la communication, à exploiter tout ou partie des jeux vidéo et applications développés et ce pour une période indéterminée dans le cadre strict de la promotion du jeu INNOV'Game by Efrei et/ou de l'Efrei.

Les participants garantissent à INNOV'Game by Efrei et/ou à l'Efrei la jouissance entière des droits cédés, de telle sorte que INNOV'Game by Efrei et/ou l'Efrei, école d'ingénieur des technologies de l'information et de la communication, ne puissent être inquiétés ni recherchés pour tout trouble, revendication ou éviction de quelque nature que ce soit pour l'exploitation éventuelle d'un jeu vidéo ou d'une application dans le cadre de la promotion du concours INNOV'Game by Efrei et/ou de l'école Efrei (site Internet de l'Efrei, écrans sur le campus de l'Efrei, stands des salons destinés aux lycéens et aux étudiants).

Article 9 : Limitations, exclusion de responsabilité

INNOV'Game by Efrei et l'Efrei se réservent le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le concours INNOV'Game by Efrei 2012 si les circonstances le nécessitent, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Par ailleurs, INNOV'Game by Efrei et l'Efrei se réservent également le droit de modifier la dotation si les circonstances l'exigent et ce, sans qu'aucune réclamation ne puisse être soulevée de ce chef à leur encontre.

Toute modification fera l'objet d'un avenant qui sera déposé chez me MANCEAU, Huissier de Justice dépositaire du règlement, sera mis en ligne sur le site innovgame.efrei.fr et adressé à toute personne ayant fait une demande de règlement par écrit conformément aux dispositions de l'article 11.

INNOV'Game by Efrei et l'Efrei attirent également l'attention des participants sur les caractéristiques et sur les limites du réseau de télécommunication et ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences découlant de la connexion des participants à ce réseau via le site innovgame.efrei.fr

En outre, la responsabilité de INNOV'Game by Efrei et l'Efrei ne pourront en aucun cas être engagées en cas de problème d'acheminement ou de perte de courrier électronique ou postal.

INNOV'Game by Efrei et l'Efrei déclinent toute responsabilité en cas de modification du présent règlement ou d'annulation partielle ou totale du concours pour quelles causes que ce soit.

Dans la mesure du possible, ces modifications ou changement feront l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

Article 10 : Utilisation de l'image

INNOV'Game by Efrei et l'Efrei se réservent le droit d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles, le nom et l'image des participants ainsi que les images de leur production (jeu vidéo).

Si un participant s'oppose à l'utilisation de son nom, de son image et des images de sa production (jeu vidéo, application) à des fins publicitaires ou promotionnelles, il doit le faire savoir par lettre recommandée avec accusé réception à l'Efrei à l'adresse mentionnée dans l'article 11. Ce refus devra être signalé au plus tard le 6 février 2012 minuit inclus, le cachet de La Poste faisant foi, et fera l'objet d'une élimination immédiate.

Le lauréat acceptant la libre utilisation de son nom, de son image et des images de sa production (jeu vidéo, application) à des fins publicitaires ou promotionnelles le fait sans que cela lui confère un droit à de quelconques avantages ou compensations de quelque nature que ce soit.

Article 11 : Droit

Le présent règlement est soumis au droit français. Conformément aux dispositions de l'art.27 de la loi du 6 janvier 1978 dite Loi Informatique et Liberté, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation sur les données le concernant en s'adressant par écrit à : Efrei, Concours INNOV'Game by Efrei, 30-32, avenue de la République 94815 Villejuif Cedex.

Le règlement complet est déposé chez Maître Sandrine Manceau, Huissier de Justice, 130 rue Saint Charles 75015 Paris. Il sera adressé gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Efrei, 30-32 avenue de la République 94815 Villejuif cedex.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses annexes ou additifs.

Le présent règlement est consultable et téléchargeable sur le site innovgame.efrei.fr



Jean Soma
Créateur du jeu concours INNOV'Game by Efrei

Cathy Fonteneau
Responsable du jeu concours INNOV'Game by Efrei

Selma Dereume
Chargée de communication INNOV'Game by Efrei